

C'est ainsi que notre premier album contient les gravures des huit tableaux suivants, aussi différents par la facture que par l'originalité du sujet traité.

PREMIER ALBUM (Champ-de-Mars)

ALBERT AUBLET. — *Dans les roses tremblées.*
LÉON COUTURIER. — *Abandonné !*
DUBUFE. — *Ave Maria* (triptyque).
HENRI GERVEY. — *L'Hiver.*
EUGÈNE GIRARDET. — *Cortège du pèlerin de la mariée.*
LESSEL. — *Récit de chasse.*
FRANISENIKOF. — *Charge de dragons russes.*
WEERTS. — *Pour l'humanité ! Pour la patrie !*

Le premier fascicule de cette publication sans précédent paraîtra mercredi prochain, jour du vernissage du Salon du Champ-de-Mars.

On peut se faire inscrire dès à présent dans nos bureaux, 85, rue de la République, chez M. Grasser, 9, rue Thomassin, et chez tous les dépositaires du Progrès.

1 fr. pris dans nos bureaux.
1 fr. 25 par la poste.

Cinq Noyés à St-Clair

Un épouvantable drame qui a fait cinq victimes s'est déroulé hier, en quelques minutes, sur le Rhône, à Saint-Clair, et a jeté la consternation dans ce quartier où, à cause de la vogue de la Boucle, régnait au moment où la catastrophe se produisait, la plus vive animation.

Cinq jeunes gens, les trois frères Lespinasse, dont les parents habitent 6, grande rue Saint-Clair, et les deux frères Ramoy, qui demeurent au numéro 45 de la même rue, avaient passé leur matinée à pêcher.

De leur profession ces jeunes gens étaient comme leurs parents, teinturiers ou apprêteurs : ils travaillaient dans les usines Faure, Cornu, Gantillon, Veillot. Ils employaient d'ordinaire leurs loisirs à pêcher ; ils étaient, paraît-il, très habiles, mais aussi très imprudents, car ils se risquaient sur le Rhône en barque sans qu'aucun d'eux sût nager.

Or le fleuve est à cet endroit particulièrement dangereux : on se souvient qu'il y a trois ans, deux jeunes gens, MM. Vallet et Grenet, s'étaient au moment de la vogue de Saint-Clair, qui a eu lieu en août, noyés à peu près au même endroit. Le Rhône a sur ce point des profondeurs qui dépassent parfois dix mètres ; c'est ainsi qu'un homme de haute taille ne peut, en se penchant, atteindre le fond avec une harpie de sept mètres.

De plus il y a ce que les mariniens appellent dans leur langage professionnel, des « meuilles », c'est-à-dire des tourbillons particulièrement périlleux.

Les frères Lespinasse et Ramoy avaient fait une pêche assez abondante, lorsque vers midi un quart ou midi vingt, ils aperçurent l'ainé des Lespinasse, Louis, qui, après avoir travaillé dans l'usine qui l'employait, attendait au bord du Rhône, sur la rive gauche, opposée à Saint-Clair.

Ils résolurent d'aller le chercher ensemble.

Les choses se passèrent bien à l'aller : la traversée du Rhône se fit sans encombre en face des abattoirs, à peu près à la hauteur du numéro 43 de la Grande-Rue, mais les jeunes gens ne remarquèrent pas que leur bateau faisait eau.

Sur la rive gauche, Louis Lespinasse monta et le chargement de la frêle embarcation fut alors porté à six personnes.

Les premiers coups de rame pour revenir sur Saint-Clair étaient à peine donnés que l'on aperçut l'eau s'infiltrer entre les planches mal jointes du barcot.

Les jeunes gens n'avaient point avec eux ce que dans le langage des mariniens lyonnais on appelle des « agotiaux » c'est-à-dire ces sortes de pelles qui dans le nord sont dénommées « écopés » et qui servent à épuiser l'eau.

Il se mirent alors à puiser cette eau avec leurs mains dans le fond du bateau pour la rejeter au Rhône.

Mais, accumulant imprudence sur imprudence, ils se penchèrent tous d'un même côté.

Ce qu'il était facile de prévoir arriva : le barcot chavira et fut bientôt retourné. Cinq des jeunes gens furent précipités à l'eau. Nous avons dit plus haut qu'ils ne savaient point nager : tous furent noyés.

Un seul resta, le plus jeune des frères Ramoy. Il eut la présence d'esprit de se cramponner à l'épave et se laissa aller au courant.

Passant devant une « platte », il se mit à orier désespérément au secours.

Deux courageux sauveteurs, dont nous regrettons de ne pouvoir publier les noms, se précipitèrent alors dans un barcot qu'ils détachèrent de la rive, et firent force de rames, mais ce fut seulement après une course acharnée de trois cents mètres environ qu'ils purent attraper le jeune Ramoy, dont les forces commençaient déjà à s'épuiser, et qui paraissait, comme ses cinq malheureux camarades, voué à une mort certaine.

Ramoy fut transporté, tremblant encore de froid et de peur, à l'épicerie Cattelat, en face de laquelle le sauvetage avait été opéré, et où des soins pressés lui furent prodigués.

Une fois reconforté on le reconduisit chez ses parents, 45, Grande rue Saint-Clair.

Ici se place une double scène émouvante de désespoir.

De sa fenêtre Mme Lespinasse mère avait pu apercevoir vaguement la barque emportant ses fils. Elle accourut avec son mari sur la place Bellevue où il leur était plus facile de se rendre compte de ce qui s'était passé.

Presque en même temps arrivèrent les parents des frères Ramoy.

Le spectacle de ces pauvres gens qui pleuraient, se lamentaient, sanglotaient, était à fendre l'âme. Tous voulaient se jeter dans le Rhône et aller rejoindre les cadavres. Il a fallu l'intervention des témoins de ce drame pour les en empêcher et pour les ramener chez eux.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les cadavres ne sont pas encore retrouvés, malgré d'actives recherches, et l'on croit qu'ils n'apparaîtront pas avant quatre ou cinq jours, à Pierre-Bénite probablement, où, étant donné le peu de hauteur des eaux, ils seront arrêtés par le barrage.

Les frères Lespinasse étaient âgés, res-

pectivement de 25, 23, 22 et 19 ans, les frères Ramoy de 20 et 16 ans.

Puisse les témoignages de sympathie dont ont été l'objet les parents des victimes de ce drame apporter un soulagement à leur affreuse douleur ; puisse aussi la leçon servir aux imprudents pêcheurs qui s'aventurent dans ces parages dangereux.

Les Fêtes de Pont-de-Beauvoisin

On nous écrit de Pont-de-Beauvoisin (Isère) : Les fêtes organisées à l'occasion de l'inauguration de notre groupe scolaire ont obtenu le plus complet succès. Favorisées par un temps magnifique, elles avaient attiré dans notre pittoresque localité une foule considérable d'étrangers.

Samedi soir, les fêtes ont été précédées d'une superbe retraite aux flambeaux, d'un splendide feu d'artifice et de nombreuses salves d'artillerie.

Dimanche matin, dès la première heure, le Pont a revêtu son air de fête des grands jours. Une fiévreuse activité règne dans nos rues, où l'on met la dernière main aux arcs de triomphe et aux décorations, qui tout à l'heure émerveilleront nos visiteurs.

À huit heures arrive la première société, les Amis de la Trompe, de Chambéry, qui est chaleureusement accueillie par la population. À huit heures et demie, plus de trente sociétés sont déjà réunies dans nos murs, couvertes de bouquets et de fleurs que nos habitants leur offrent gracieusement. À neuf heures, le cortège officiel se forme devant l'Hôtel de Ville pour aller au devant des représentants des pouvoirs publics.

À dix heures arrivent MM. Roger, notre sympathique préfet ; le sous-préfet de La Tour-du-Pin, Bovier-Lapierre, Antonin Dubost, députés de l'Isère ; Rey, inspecteur d'académie ; Restouin, inspecteur primaire ; les conseillers généraux et d'arrondissement, etc.

M. Magnin, maire, souhaite en excellents termes la bienvenue au représentant du gouvernement et aux notabilités qui l'accompagnent. Il présente à M. le préfet et à MM. les députés la municipalité du Pont-de-Beauvoisin, les conseillers municipaux et les fonctionnaires.

Le cortège se forme aussitôt ; on se rend au nouveau groupe scolaire où a lieu l'inauguration. À l'arrivée du préfet, trois fillettes vêtues de blanc et portant des rubans tricolores dans les cheveux, remettent des bouquets et lisent au premier administrateur du département des compliments de circonstance.

M. Roger répond avec amabilité à ces allocutions. Puis, s'adressant au maire, il le félicite en termes élevés du dévouement apporté par la municipalité du Pont à la cause de l'instruction populaire. Il dit que ce sera l'honneur de sa magistrature d'avoir obtenu ces résultats.

Après lui M. Rey, au nom du ministre de l'instruction publique, montre en un discours très applaudi le rôle des instituteurs dans notre démocratie.

Le banquet officiel qui réunissait plus de 200 convives, a été fort réussi.

CONCOURS HIPPIQUE

La première journée de la réunion organisée par la Société des concours hippiques du Rhône et du Sud-Est a été fort brillante, et son succès fait bien augurer des séances qui pendant huit jours vont attirer dans la vaste enceinte du cours du Midi tous les amateurs de sport de Lyon et de la région.

Le temps qui, dans la matinée, avait été superbe, s'est tout à coup assombri dans le courant de l'après-midi ; de lourds nuages de menaçant aspect couraient, chassés par un vent assez vif qui semblait être le précurseur d'un orage ; mais, à part quelques légères gouttes de pluie, la journée a pu se terminer sans encombre.

L'assistance était fort nombreuse et de très élégantes toilettes donnaient aux tribunes un ravissant aspect.

Parmi les notabilités présentes, citons :

M. Rivaud, préfet du Rhône ; MM. les généraux d'Orcey, Massiet, Pédoya, l'intendant général Bruyère ; le colonel de Geffrier, chef d'état-major du 14^e corps ; le colonel du 7^e cuirassiers et un grand nombre d'officiers de toutes armes.

Remarqué également M. Chevillard, premier adjoint au maire de Lyon, et Mme Chevillard ; MM. Arnoud et Grossetête, conseillers municipaux ; Faurax, conseiller d'arrondissement ; Natalis Rondot, et, parmi les membres de la Société des concours hippiques et les membres du jury :

MM. Joannard, vice-président ; Charles Guérin, trésorier ; de Vaugelas, de Quinmont, directeur des haras de Cluny ; de Chevignot, directeur des haras d'Ancey ; Léon Baboin, Louis de Leusse, Costa de Beauregard, Francisque Bonnet, G. Chambeiron, E. de Clavières, Paul Dugas, R. Groboz, le commandant Rivoire, R. de Veyssièrre, conseiller général ; Palluat de Besset, etc.

Les deux commissions d'admission ont eu fort à faire dans la matinée d'hier. Cent huit chevaux ont été présentés, sur lesquels trois seulement ont été éliminés.

Votez les résultats des diverses épreuves :
Attelages à quatre chevaux. — 1^{er} prix, M. Garlatti.

Attelages à deux chevaux. — 1^{er} prix, M. Garlatti ; 2^e, M. Garlatti ; 3^e, M. Bernard.

Attelages à un cheval. — 1^{er} prix, M. Garlatti ; 2^e, M. Bernard ; 3^e, M. Garlatti. Flots : l'Association lyonnaise d'équitation.

Sauts d'obstacles, militaires. — 1^{er} prix, Vilna, à M. Beaudévin, lieutenant au 30^e dragons ; 2^e, Eclin, à M. Puysségur, vétérinaire au 30^e dragons, monté par le lieutenant de Thiollaz, du même régiment ; 3^e, Lagardère, à M. de Cholel, lieutenant au 7^e cuirassiers. Flots : Curieuse, à M. de Chomereau, lieutenant au 20^e dragons ; Séduisante, à M. Dimoux-Dame, lieutenant au 4^e dragons ; Rempart, à M. Moog, lieutenant au 7^e cuirassiers ; Bultée, à M. Delafond, lieutenant au 30^e dragons ; Albamé, à M. Gros, lieutenant au 30^e d'artillerie.

Concours militaire, deuxième catégorie. — 1^{er} prix, Galetas, à M. Dumarect, capitaine au 16^e chasseurs, monté par le lieutenant Dupuy, du même régiment ; 2^e, Va-et-Vient, à M. Landas, commandant au 8^e chasseurs, monté par le lieutenant Raymond ; 3^e, Taverny, à M. de Certeau, lieutenant au 8^e chasseurs. Flots : Marmite, à M. Capitel, lieutenant au 8^e chasseurs ; Tontonnette, à M. Pichat, sous-lieutenant au 8^e chasseurs ; Barbichon, à M. de Meslon, lieutenant au 1^{er} hussards, monté par le lieutenant Labrousche, du même régiment.

FÉDÉRATION COLOMBOPHILE

La Fédération des Sociétés colombophiles a procédé hier, à la distribution des récompenses accordées aux lauréats des concours organisés par le gouvernement en 1894.

À cette occasion, une nombreuse assistance était réunie dans l'amphithéâtre de la Faculté des Lettres, au Palais Saint-Pierre. Le colonel Bussières, directeur du génie, présidait cette cérémonie. À diverses reprises, la musique du 96^e de ligne s'est fait entendre, pour le plus grand charme de l'assistance. Parmi les personnes présentes, citons : MM. Pain, conseiller de préfecture ; Mignot, président d'honneur de la Fédération colombophile ; Max, président effectif ; Perrachon, vice-président ; Hartmann et